



Toulouse, le 1er février 2018

Communiqué de presse de Jean-Louis Chauzy
Président du CESER Occitanie
Président d'Eurosud TEAM

Des financements innovants pour réussir l'interconnexion des LGV de l'Occitanie et du Sud-Ouest européen !

Le 1er février 2018, le Conseil d'Orientation des Infrastructures a rendu son rapport à la ministre des transports Elisabeth Borne. Il s'agit de la première étape de la future loi d'orientation des mobilités destinée à fixer les priorités de l'Etat en matière de transport pour les 10 ans qui viennent.

Un travail considérable a été accompli en peu de temps et l'on doit saluer la pertinence des objectifs poursuivis ainsi que la méthode d'analyse des projets. Le GPSO et la LNMP sortent renforcés de cet examen et je me réjouis que le COI ait ainsi validé la pertinence de l'action menée par les grands élus de notre territoire, Carole Delga, Jean-Luc Moudenc, Georges Méric, et à laquelle nous sommes étroitement associés. Il en va de même pour l'autoroute Castres-Toulouse dont la réalisation va pouvoir enfin démarrer sans plus tarder, grâce à la concession.

Reste que si le rythme de financement demeure identique à celui de ces dernières années, les délais de réalisation sont inacceptables (scénario1). Les pistes de financements nouveaux évoquées dans le rapport vont dans le bon sens et doivent devenir réalité. En 2016, Eurosud Team a fait des propositions de montages innovants pour financer autrement les grandes infrastructures du Sud-Ouest européen, en soulageant l'Etat mais aussi les collectivités.

Ces dernières ont approfondi et validé ces hypothèses et les ont porté à la connaissance du Chef de l'Etat et du COI. Elles ont aujourd'hui la volonté de prendre leur destin en main et sont en capacité d'innover pour réaliser ces infrastructures dans des délais beaucoup plus courts, en dégageant de nouvelles recettes et en créant des sociétés de financement à l'instar de la Société du Grand Paris qui porte un investissement en infrastructure de 25 milliards d'Euros.

Cette nouvelle donne doit impérativement être entérinée par la future loi. Elle peut permettre d'atteindre l'ambition du scénario 3 du rapport remis aujourd'hui qui est le seul à répondre aux ambitions et aux priorités affichées pour les 10 prochaines années dans notre pays : « améliorer la qualité de service des réseaux, réduire la congestion et la pollution, réduire les inégalités territoriales »

La Région Occitanie qui accueille 50 000 habitants de plus par an ne peut attendre 2037 et au-delà pour que ses deux métropoles, situées sur un corridor prioritaire européen déjà saturé au plan routier, soient correctement reliées par le rail. C'est pourquoi nous irons chercher l'arbitrage du Chef de l'Etat sur ces sujets mais aussi celui de l'Europe, afin qu'elle confirme, notamment ses engagements financiers au-delà de 2020.

Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie
Président d'Eurosud TEAM